

Transmission des arrêtés exécutoires

Liste des actes à transmettre au CDG 72 obligatoirement dans un délai de 2 mois

- Arrêtés portant nomination en qualité de stagiaire (recrutement direct, concours, promotion interne)
- Arrêtés portant prolongation et prorogation de stage
- Arrêtés portant titularisation
- Arrêtés relatifs aux recrutements par mutation, par la voie de l'intégration directe, du détachement dans un cadre d'emplois ou emplois fonctionnel
- - → La mise à disposition
 - → Le détachement
 - → La disponibilité (d'office, convenances personnelles, de droit)
 - ightarrow L'accomplissement du service national
 - → Le congé parental
- Arrêtés liés à l'indisponibilité physique (congé de longue maladie, de longue durée).

Les arrêtés plaçant les agents en congé de maladie ordinaire ne sont pas transmissibles à l'exception de ceux concernant les stagiaires.

- Arrêtés relatifs au temps de travail :
 - → Autorisation de travail à temps partiel (seulement pour les agents stagiaires)
 - → Changement de la durée hebdomadaire de service
- Arrêtés relatifs à la fin de carrière :
 - → Radiation pour retraite y compris retraite pour invalidité
 - → Démission
 - → Radiation pour cause de licenciement et révocation
 - → Radiation pour cause de mutation
 - → Radiation pour cause de décès
 - → Radiation pour abandon de poste
- Arrêtés relatifs aux sanctions disciplinaires du 1^{er} (seulement les exclusions temporaires de 1 à 3 jours), 2^{ème}, 3^{ème} et 4^{ème} groupe.

RAPPEL: L'envoi des arrêtés est à privilégier par mail (service.carrieres@cdq72.fr)

Il est inutile de cumuler les envois d'un même arrêté par mail et par voie postale, ou d'envoyer l'arrêté avant notification à l'agent, puis après notification : **1 seul exemplaire exécutoire (1) suffit.**

(1) Un arrêté est dit exécutoire (c'est-à-dire juridiquement valable) dès sa notification à l'intéressé et dans certains cas après transmission en Préfecture pour contrôle de légalité (<u>liste des actes transmissibles</u>).

Date de Création : Août 2021 MAJ : Novembre 2024